

COMPTE-RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 FEVRIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

en exercice : **29**

Présents et absents représentés : **25** dont **2** représentés jusqu'à 20h10, puis **26** dont **2** représentés jusqu'à 20h24, puis **27** dont **2** représentés à compter de 20h24.

Absents excusés non représentés : **4** jusqu'à 20h10, **3** de 20h10 jusqu'à 20h24 et **2** à compter de 20h24.

L'an deux mille vingt,

Le lundi trois février à vingt heures,

Le Conseil Municipal,

légalement convoqué, s'est réuni salle Thierry Paris en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Marc LE RUDULIER, Maire.

PRÉSENTS

M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Rina DUPRIET, M. Jean-François FUSCO, Mme Myriam CHABILAN, M. Christophe GEDIE, Mme Annick LEON, M. Jean-Paul BERTHELOT, Mme Jacqueline DESCHAMPS, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, Mme Carole SIMACOURBE (à compter de 20h10), Mme Françoise GAULIER, Mme Sylvie SUTY, M. Etienne MOUTON, Mme Christelle RENAUDIN (à compter de 20h24), Mme Juliette ESPINOS, M. Rémi JOURDAN, , Mme Lorraine WEISS, Mme Catherine LE DANTEC, Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, Mme Elisabeth MORELLI, M. Jean-Christophe HILAIRE, M. Thierry HULLOT, M. John COLLEEMALLAY.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. Georges DUTRUC-ROSSET donne pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER

M. Emmanuel HAMIACHE donne pouvoir à M. Jean-Luc PESSEY

ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS

Mme Carole SIMACOURBE (jusqu'à 20h10)

Mme Christelle RENAUDIN (jusqu'à 20h24)

M. Sébastien de LARMINAT

Mme Sylvie PLANTIER

A - ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Annick LEON

				NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME	25
POUR	25	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

B - DÉCISIONS MUNICIPALES

Arrivée de Mme Carole SIMACOURBE à 20h10.

Numéro	Date	Objet
DÉCISIONS MUNICIPALES DE 2019		
232		NUMÉROTATION NON UTILISÉE.
233 à 234		DM PRÉSENTÉES LORS DU CM DU 25 NOVEMBRE 2019
235		DM PRÉSENTÉES LORS DU CM DU 16 DÉCEMBRE 2019
236 à 252		DM PRESENTÉES LORS DU CM DU 25 NOVEMBRE 2019
253 à 256		DM PRESENTÉES LORS DU CM DU 2 DÉCEMBRE 2019
257		NUMEROTATION NON UTILISÉE
258 à 259		DM PRESENTÉES LORS DU CM DU 2 DÉCEMBRE 2019
260 à 262		DM PRÉSENTÉES LORS DU CM DU 16 DÉCEMBRE 2019
263 et 264		NUMÉROTATIONS NON UTILISÉES.
265	06/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec le CLUB HIPPIQUE DU HAUT BUC une convention de partenariat pour la mise à disposition de poneys le 14 décembre 2019, lors du Marché de Noël. Montant de la prestation : 150 € TTC.
266	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société NATUR'ELLE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand, à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
267	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Françoise BARRE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
268	26/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société PAP'ILES une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
269	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société LOU FETGE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.

Numéro	Date	Objet
270	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec le Foyer Socio-Éducatif du Collège Martin Luther King une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
271	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association AGI ÉQUILIBRE une convention pour l'animation d'un cycle de vingt-deux séances de « renforcement musculaire » au profit des seniors bucois pour la période du 8 janvier au 24 juin 2020. Montant de la prestation : 1 802,68 € TTC. Nombre de bénéficiaires : 15
272	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association BUC TIERS MONDE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
273	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Séverine VILLALBA une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
274	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Isabelle RÉTIF une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
275	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Anne SILVA une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
276	13/12/2019	Fixation des tarifs du cycle de 22 séances de « renforcement musculaire » au profit des seniors bucois. Tranche A : 80 € Tranche B : 60 € Tranche C : 40 € (Tranche A : ligne 14 > 1 801 € = plein tarif ; Tranche B : ligne 14 entre 1 001 € et 1 800 € = 75 % du plein tarif ; Tranche C : ligne 14 < 1 000 € = 50 % du plein tarif). Nombre d'inscrits : 15 Recettes : 1 140 € pour 15 inscrits (13 tranche A + 1 tranche B + 1 tranche C) Coût de la prestation : 1 802,68 € pour 22 séances entre le 8 janvier et le 24 juin 2020.

Numéro	Date	Objet
277	06/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec PIERRE ET JULIA, photographes, une convention pour la location d'une machine à photos à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019. Montant de la prestation : 421,54 € TTC.
278	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Anne GUERBER une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
279	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Catherine CHRÉTIEN une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
280	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec M. Jean-Vianney BARNIER une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
281	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société L'ARBRE À THÉ une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
282	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Marie-Hélène GAYTE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
283	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Virginie MALOT une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
284	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Anne-Julie FORESTIER-ELOIRE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.

Numéro	Date	Objet
285	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Régine SOL-MENARD une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
286	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SMACL l'avenant n°2 au marché d'assurances n° 17-08 – lot n°3 : « Flotte automobile » - prenant compte de la modification de la flotte automobile pour 2019 et entérinant un remboursement de prime d'un montant de 634,40 € TTC au titre de la régularisation du contrat sur l'exercice écoulé. Ajustement des contrats pour certains véhicules qui sont passés au tiers. Le montant du marché passe donc de 5 331,15 € TTC à 4 696.75 € TTC
287	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Sidonie VISKOVIC une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
288	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Annie HEBRARD une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
289	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société LA THÉIÈRE GOURMANDE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
290	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Sylviane VUYLSTEKE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.

Numéro	Date	Objet
291	13/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société BACHELET une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.

292	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association COULEURS EN JEUX un contrat de prestation pour le spectacle « Mes plus beaux airs d'Opérette » à l'occasion du repas annuel des seniors du 18 janvier 2020. Montant de la prestation : 3 000 € TTC. Nombre d'inscrits : 206
293	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société GAUTHIER FILS, traiteur, un devis de prestation qui fixe les modalités de services et d'organisation pour le repas annuel des seniors du 18 janvier 2020. Montant de la prestation : 9 100 € TTC (sur la base de 200 personnes). Nombre de personnes inscrites : 206.
294	13/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Laëtitia SITZ une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
295	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Rose-Marie ROUGERIE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
296	13/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Joëlle MENARD une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
297	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société AERT une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
298	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société FOUDAFRIQUE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.

Numéro	Date	Objet
299	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société LES SECRETS DE ZOÉ une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
300	13/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SCURE un contrat pour l'étude de la révision « allégée » du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Buc. Coût de l'étude : 16 170 € TTC.
301	13/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ADELYA TERRE D'HYGIÈNE le marché à bons de commandes n° 19-10 pour l'achat de produits et de matériels d'entretien – lot n° 1 : « produits d'entretien à l'attention des crèches de la commune de Buc ». Montant annuel minimum : 1 000 € TTC. Montant annuel maximum : 5 000 € TTC.
302	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société DAUGERON ET FILS le marché à bons de commandes n° 19-10 pour l'achat de produits et de matériels d'entretien – lot n° 2 : « produits d'entretien à l'attention des services techniques de la commune de Buc ». Montant annuel minimum : 1 000 € TTC. Montant annuel maximum : 25 000 € TTC.
303	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société PRADINES une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
304	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Caroline DA COSTA une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
305	13/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec M. Maurice BAGOLIN une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
306	16/12/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Anne-Marie MASSON une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.
307		NUMÉROTATION NON UTILISÉE.

Numéro	Date	Objet
308	13/12/2019	<p>Fixation de la tarification du déjeuner-spectacle de Noël du 3 décembre 2019 sur le thème du « Cabaret du bout des près » au profit des seniors bucois.</p> <p>Tranche A : 40 € Tranche B : 30 € Tranche C : 20 €</p> <p>(Tranche A : ligne 14 > 1 801 € = plein tarif ; Tranche B : ligne 14 entre 1 001 € et 1 800 € = 75 % du plein tarif ; Tranche C : ligne 14 < 1 000 € = 50 % du plein tarif).</p> <p>Nombre de participants : 96 Recettes : 3 360 € pour 96 inscrits (65 tranche A + 14 tranche B + 17 tranche C) Coût de la prestation : 9 760 € comprenant la billetterie et le repas pour 8 858 € et le transport pour 902 €.</p>
309	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société RENAULT MOBILITY une convention d'occupation temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour huit emplacements de stationnement pour l'expérimentation d'une solution d'autopartage sur Buc au sein de la Zone d'Activité Économique (6 places – compétence Versailles Grand Parc) et rue Alexis Carrel (2 places – compétence communale) pour une durée d'un an renouvelable de façon tacite à compter de la date de signature de celle-ci.</p>
310	16/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association YERAZ un contrat de cession pour le spectacle « Le Rêve de nos montagnes – Voyage en terre d'Arménie » du 2 mai 2020 dans le cadre de la saison culturelle 2019-2020.</p> <p>Montant de la prestation : 5 000 € TTC. Recettes : 100 % pour la Commune.</p>
311	16/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association LES ROIS VAGABONDS un contrat de cession pour le spectacle « Les Rois Vagabonds – Concerto pour deux clowns » du 29 février 2020 dans le cadre de la saison culturelle 2019-2020.</p> <p>Montant de la prestation : 5 033,62 € TTC. Recettes : 100 % pour la Commune.</p>
312	13/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Anaïs LOYO PANTEL une convention de mise à disposition temporaire du domaine public, à titre gracieux, pour la tenue d'un stand à l'occasion du Marché de Noël des 14 et 15 décembre 2019 au château de Buc et dans son parc.</p>

Numéro	Date	Objet
313	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SMACL l'avenant n° 2 au marché d'assurances n° 17-08 – lot n° 1 : « Dommages aux biens et risques annexes » régularisant la superficie assurée.</p> <p>Superficie antérieure : 29 953 m²</p> <p>Superficie actuelle : 30 083 m²</p>
314	16/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE un contrat de prêt destiné au financement des investissements de 2019 de la commune de Buc.</p> <p>Montant du prêt : 1 000 000 €</p> <p>Durée du prêt : 15 ans</p> <p>Taux fixe d'intérêt annuel : 0,45 %</p> <p>Frais de dossier : 1 000 €</p>
315	13/12/2019	<p>ANNULE ET REMPLACE LA DM 19-30.</p> <p>Autorisation donnée au Maire d'exercer au nom de la commune de Buc le droit de priorité pour l'acquisition de la parcelle ZB n° 410 d'une superficie de 110 444 m², parcelle dite du Pré Clos pour un montant de 53 506 €, hors frais d'acte et honoraires. Ce montant tient compte des coûts de remise en état du site d'un montant de 38 500 € HT et des coûts de dépollution d'un montant de 33 900 € HT.</p>
316	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société CDA un contrat pour l'entretien des bouches et poteaux d'incendie (77 appareils), pour une durée d'un an reconductible de façon tacite sans pouvoir excéder une durée totale de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2020 prévoyant une visite annuelle pour inventaire, contrôle et petit entretien.</p> <p>Montant annuel de la prestation : 7 207,20 € TTC.</p>
317	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association AFA BUC un contrat d'animation pour la mise en place d'ateliers d'initiation à la langue allemande durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) lors de la pause méridienne dans les accueils de loisirs du 6 janvier au 27 juin 2020.</p> <p>Montant de la prestation : 1 575 € TTC pour 18 séances d'une heure à 70 € TTC l'unité et 3 séances de démarrage d'atelier d'une heure et demi à 105 € TTC l'unité.</p>

Numéro	Date	Objet
318	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Catherine CHRÉTIEN SABBAGUE un contrat d'animation pour la mise en place d'ateliers d'art plastique durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) lors de la pause méridienne dans les accueils de loisirs du 6 janvier au 3 avril 2020.</p> <p>Montant de la prestation : 3 060 € TTC pour 27 séances d'une heure à 85 € TTC l'unité et 6 séances de démarrage d'atelier d'une heure et demi à 127,50 € TTC l'unité.</p>
319	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société FÉE DE LA TERRE un contrat d'animation pour la mise en place d'ateliers de poterie durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) lors de la pause méridienne dans les accueils de loisirs du 6 janvier au 3 avril 2020.</p> <p>Montant de la prestation : 2 448 € TTC pour 27 séances d'une heure à 68 € TTC l'unité et 6 séances de démarrage d'atelier d'une heure et demi à 102 € TTC l'unité.</p>
320		<p><i>DM ANNULÉE CAR PRESTATION ANNULÉE (TAP Sophrologie).</i></p>
321	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association LES PETITES LUMIÈRE un contrat d'animation pour la mise en place d'ateliers philosophiques et ludiques durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) lors de la pause méridienne dans les accueils de loisirs du 6 janvier au 3 avril 2020.</p> <p>Montant de la prestation : 2 700 € TTC pour 27 séances d'une heure à 75 € TTC l'unité et 6 séances de démarrage d'atelier d'une heure et demi à 112,50 € l'unité.</p>
322	26/12/2019	<p>Fixation des tarifs de location des stands marchands pour le Festival BD.</p> <p>Montant de la location : 300 €.</p>
323	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association MÉLI MÉLO un contrat d'animation pour la mise en place d'ateliers circassiens durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) lors de la pause méridienne dans les accueils de loisirs du 6 janvier au 27 juin 2020.</p> <p>Montant de la prestation : 1 612,50 € TTC pour 17 séances d'une heure à 75 € TTC l'unité et 3 séances de démarrage d'atelier d'une heure et demi à 112,50 € TTC l'unité.</p>

Numéro	Date	Objet
324	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association MINI-SCHOOL un contrat d'animation pour la mise en place d'ateliers d'initiation à la langue anglaise durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) lors de la pause méridienne dans les accueils de loisirs du 6 janvier au 3 avril 2020.</p> <p>Montant de la prestation : 1 322,75 € TTC pour 17 séances d'une heure à 71,50 € TTC l'unité et 2 séances de démarrage d'atelier d'une heure et demi à 107,25 € TTC l'unité.</p>
325	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association PILOTI POUR SE CONSTRUIRE un contrat d'animation pour la mise en place d'ateliers « récupération - arts plastiques » durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) lors de la pause méridienne dans les accueils de loisirs du 6 janvier au 27 juin 2020.</p> <p>Montant de la prestation : 3 870 € TTC pour 51 séances d'une heure à 60 € TTC l'unité et 9 séances de démarrage d'atelier d'une heure et demi à 90 € TTC l'unité.</p>
326	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SARTORY ARTISTS un contrat de cession pour le concert d'ABDEL RAHMAN EL BACHA du 21 mars 2020 dans le cadre de la saison culturelle 2019-2020.</p> <p>Montant de la prestation : 3 903,50 €.</p> <p>Recettes : 100 % pour la Commune.</p>
327	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société NOVAK MENIER ARCHITECTES l'avenant n° 1 au marché n° 17-07 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Multi-Accueil pour la ville de Buc, augmentant la rémunération définitive pour la maîtrise d'œuvre de 11 665,51 € HT, soit 13 998,61 € TTC (8 % du coût du marché de travaux), faisant suite aux avenants sur le marché de travaux.</p> <p>Le montant du marché passe ainsi de 192 000 € TTC à 205 998,51 € TTC.</p>
328	26/12/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association SDCL 78 un contrat d'animation pour la mise en place d'ateliers de lutte – grappling et boxe durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) lors de la pause méridienne dans les accueils de loisirs du 6 janvier au 3 avril 2020.</p> <p>Montant de la prestation : 1 800 € TTC pour 18 séances d'une heure à 75 € TTC l'unité et 4 séances de démarrage d'atelier d'une heure et demi à 112,50 € l'unité.</p>

Numéro	Date	Objet
DÉCISIONS MUNICIPALES DE 2020		
01	13/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne l'avenant n° 1 au protocole d'intervention d'un psychologue du travail, ayant pour objet la simplification des tarifs d'intervention en instaurant un tarif unique de 160 € pour 1h30 de vacation.
02	13/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ARPEGE un avenant au contrat de suivi du logiciel OPUS MOBILITÉ (pointage des accueils périscolaires) comprenant l'assistance téléphonique, la mise à jour du logiciel et la diffusion des notes techniques, ayant pour objet l'acquisition de 3 licences supplémentaires pour le pointage des présences en études sur tablettes. Montant de la prestation supplémentaire : 180 € TTC.
03	13/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SISTEC un contrat de service pour le logiciel d'urbanisme (TURQUOISE) comprenant la maintenance, la mise à jour et la diffusion des notes techniques pour une durée d'un an renouvelable de façon tacite et ne pouvant excéder trois ans. Montant annuel de la prestation : 720,84 € TTC.
04	13/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SESAM ÉCOPROPRETÉ l'avenant n° 1 au marché n° 16-16 relatif au nettoyage des bâtiments communaux ayant pour objet une plus-value de 17 881,45 € HT, soit 21 457,74 € TTC considérant l'ouverture de la crèche « Les Hironnelles » et la fermeture de la crèche « Les Marsouins » entraînant une modification des surfaces à nettoyer (soit 780,65 m ² au lieu de 118,76 m ² de locaux à nettoyer et 369,41 m ² au lieu de 13,44 m ² de vitres à nettoyer). Le montant global du lot est augmenté de 8,69 %, passant de 246 879,54 € TTC à 268 337,28 € TTC.
05	13/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société 4J ÉVÈNEMENT l'avenant n° 1 au marché n° 19-03 relatif à la réhabilitation du centre culturel des Arcades pour la ville de Buc – lot n° 6 : « Éclairage de scène » - ayant pour objet une plus-value de 8 517,85 € HT, soit 10 221,42 € TTC, suite à l'incompatibilité entre le matériel moderne posé par la société et les contrôleurs amplifiés existants nécessitant leur remplacement. Le montant global du lot est augmenté de 8,54 %, passant de 119 709,11 € TTC à 129 930,53 € TTC.

Numéro	Date	Objet
06	23/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec le magasin MÉTAMORPHOSE BEAUX-ARTS une convention de partenariat qui fixe les modalités de la collaboration par l'édition de bons d'achat par la Commune d'un montant de 400 € au total qui seront doublés par le magasin, soit des bons d'achat pour un total de 800 €. Ces bons serviront de récompense lors du salon d'art amateur « Printemps des ARTistes ».
07	23/01/2020	Autorisation donnée au Maire de solliciter la DRAC ILE-DE-FRANCE pour l'octroi d'une subvention relative à la 27 ^{ème} édition du Festival BD Buc 2020. Montant de la subvention sollicitée : 25 000 €.
08	13/01/2020	Fixation de la tarification pour la sortie « Balnéo Détente » avec déjeuner à l'AQUATONIC au profit des Bucois du 31 janvier 2020. Tranche A : 45 € Tranche B : 33,75 € Tranche C : 22,50 € (Tranche A : ligne 14 > 1 801 € = plein tarif ; Tranche B : ligne 14 entre 1 001 € et 1 800 € = 75 % du plein tarif ; Tranche C : ligne 14 < 1 000 € = 50 % du plein tarif). Nombre de participants : 24. Coût de la prestation (sur la base de 25 personnes) : 1 645,20 € TTC comprenant les entrées à l'Aquatonic : 700 € (28 € par personne), le déjeuner : 500 € (20 € par personnes) et le transport : 445,20 €.
09	13/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Catherine RUBI un bail pour la location d'un appartement de 103,60 m ² de type T6 situé au 5 rue des Frères Robin à Buc, pour une durée de 3 ans renouvelable de façon tacite à compter du 1 ^{er} janvier 2020. Montant de la redevance : 741,77 € par mois, hors charges.
10		<i>DM NON FINALISÉE</i>
11	23/01/2020	Autorisation donner au Maire de solliciter ILE-DE-FRANCE MOBILITÉ pour l'octroi d'une subvention pour les travaux d'allongement du quai de bus situé rue de la Minière à Buc, afin de porter la capacité de celui-ci de 3 à 6 bus. Montant de la subvention attendue : 70% d'un coût de travaux estimé à 250 000 € HT.
12 et 13		<i>DM NON FINALISÉES</i>
14	23/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association DANS LES BACS...À SABLE un contrat de cession pour le spectacle « Danse autour du monde » au profit de l'accueil de loisirs Louis Clément le 21 février 2020. Coût de la prestation : 600 € TTC.

C - POINTS À L'ORDRE DU JOUR

I – INTRODUCTION

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				26	
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2019.

II – FINANCES

1. AVENANT FINANCIER 2019 À LA CONVENTION DE SERVICE COMMUN EN MATIÈRE DE SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE NUMÉRIQUE, ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC POUR LA MISE EN PLACE D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				26	
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

AUTORISE le Maire à signer l'avenant financier 2019 et tous documents y afférents relatifs à la mise en place du Délégué à la Protection des Données (DPD) au sein d'un service commun porté par la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc,

ACCEPTE le montant définitif de la participation financière pour la commune de Buc, pour l'exercice 2018 qui s'élève à 1 239 €,

PREND ACTE que le montant prévisionnel de la participation financière pour la commune de Buc, pour l'exercice 2019, est estimé à 2 803 €,

DIT que les crédits nécessaires au paiement de cette participation financière à la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc ont été prévus aux budgets des exercices 2018 et 2019.

2. MISE À JOUR DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES RELATIVES À LA SALLE POLYVALENTE ET À LA CRÈCHE ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT RELATIFS AU GYMNASSE

Rapporteur : Monsieur PESSEY

Arrivée de Mme Christelle RENAUDIN à 20h24.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					27
POUR	27	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

DÉCIDE d'ajuster les autorisations de programme et crédits de paiements (AP/CP).

3. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur PESSEY

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					27
POUR	27	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

DÉCIDE d'adopter la décision modificative n° 1 pour le budget de la ville conformément au document ci-joint,

PRÉCISE que la DM n° 1 s'établit à 0 euro.

4. SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES COMPLEMENTAIRES

Rapporteur : Monsieur PESSEY

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					27
POUR	27	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

DÉCIDE d'accorder une subvention de :

- 300 € à l'association AFA de Buc,
- 1 300 € à l'association Clin d'œil pour les festivités liées au trentième anniversaire de l'association,

PRÉCISE que ces deux subventions seront imputées au compte 6574 du budget 2020.

III – URBANISME

1. REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BUC

Rapporteur : Monsieur le Maire

				NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME	27
POUR	14	CONTRE	13	ABSTENTIONS	0
			M. GRASSET Mme MESSINA-DOMINIONI Mme MORELLI M. HILAIRE M. COLLEEMALLAY Mme ESPINOS Mme GAULIER M. JOURDAN Mme RAGOT-VILLARD Mme LE DANTEC Mme SUTY Mme WEISS M. HULOT		

DECIDE de prescrire la révision du PLU communal selon la procédure de la révision allégée, pour laquelle les objectifs poursuivis sont notamment les suivants :

- clarifier et adapter en tant que de besoin certaines dispositions réglementaires (règlement écrit et graphique) du PLU afin de faciliter leur application,
- définir de nouvelles dispositions sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation, en tenant compte de la décision qui sera prise par la Cour administrative d'appel, afin de respecter les dispositions du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) approuvé par délibération du Conseil municipal le 12 février 2018, et des prescriptions qui leur sont liées,
- prendre en compte l'existence d'habitations dans certains secteurs situés en zone naturelle.

DECIDE que les modalités de concertation avec le public jusqu'à l'arrêt du projet, sont les suivantes :

En ce qui concerne les modalités d'information du public, une information régulière sur le site internet de la ville (www.mairie-buc.fr) et dans le journal d'informations municipales "Buc Actualité".

En ce qui concerne les modalités d'expression du public :

- la mise à disposition d'un registre à l'accueil de la mairie dans lequel le public pourra consigner ses observations
- une adresse mail dédiée pour recueillir les observations du public
- la tenue d'une réunion publique à un stade avancé du projet de révision pour avoir des moments d'échange avec le public.

AUTORISE le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la révision du PLU.

DIT que la présente délibération fera l'objet conformément aux articles R153-20 et R153-21 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois, d'une mention de cet affichage en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département et d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune.

PRECISE que conformément à l'article L153-11 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera notifiée à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration des PLU.

IV – FONCIER

1. BAIL DE MISE À DISPOSITION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES ENTRE LA COMMUNE ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE (SIAVB) SUR LES TERRAINS COMMUNAUX DE L'ESPACE NATUREL DU PRÉ CLOS

Rapporteur : Madame DUPRIET

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				27
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS
				1
				M. BERTHELOT

APPROUVE le projet de bail de mise à disposition des ouvrages et annexes hydraulique par la Commune au Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB),

AUTORISE le Maire à signer le bail de mise à disposition des ouvrages et annexes hydrauliques, entre le SIAVB et la commune ainsi que tout document s'y rapportant.

V – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1. INSCRIPTION DES CHEMINS RURAUX AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE PÉDESTRE (PDIPR)

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				27
POUR	27	CONTRE	0	ABSTENTIONS
				0

DEMANDE l'inscription, au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée pédestre (PDIPR) des Yvelines, des chemins suivants qui correspondent au tracé du GR22 sur la commune de Buc :

- CR n°8 dit ancien chemin de Vauptain ;
- CR n°16 dit des Marais ;
- CR n°7 Impasse des Arcades
- Chemin de Buc à Vauptain ;
- Chemin longeant la Bièvre (parcelles communales AD 283, 296, 228, 269, 285, 233) ;
- Chemin du Pré Saint-Jean (parcelles communales AC 39, AC38) ;
- CR n°13 dit Chemin de la Butte aux Vaches.

Conformément à la carte et à la fiche récapitulative ci-annexées.

Pour information, l'itinéraire emprunte également des chemins gérés par l'Office National des Forêts (ONF), le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB), ou place et rue communes, route départementale

S'ENGAGE , en cas d'aliénation d'un chemin rural ou d'une parcelle communale inscrits au Plan départemental susvisé, à maintenir ou à rétablir la continuité de l'itinéraire par un itinéraire de substitution qu'il proposera au Département des Yvelines,

S'ENGAGE à conserver leur caractère public et ouvert aux chemins concernés,

GARANTIT leur remplacement en cas de suppression consécutive à des opérations publiques d'aménagement foncier,

S'ENGAGE à inscrire les itinéraires concernés dans tout document d'urbanisme lors de sa révision ou de son élaboration,

CONFIE au Comité Départemental de Randonnée Pédestre des Yvelines la mise en valeur, l'entretien léger et l'animation des sentiers inscrits au PDIPR,

AUTORISE le balisage et l'équipement signalétique des itinéraires conformément, notamment, aux préconisations du Comité Départemental de Randonnée Pédestre des Yvelines et de la charte Officielle du balisage de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP),

S'ENGAGE à informer le Département des Yvelines de tous les projets de travaux sur les chemins ruraux, parcelles communales ou voies communales concernés,

AUTORISE Monsieur le Maire, en tant que de besoin, à signer toutes conventions et tous documents inhérents à cette procédure d'inscription,

DIT QUE la présente délibération modifie les délibérations prises les 25 septembre 1989 et le 30 mai 1994 pour l'inscription des chemins au PDIPR.

VI – DIVRES

1. DENOMINATION DE LA PLACE SITUEE AU-DESSUS DE L'ESPACE CULTUREL ET ASSOCIATIF

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				27	
POUR	27	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

DECIDE de dénommer la place située au-dessus de l'espace culturel associatif de la manière suivante : Parvis des Lumières.

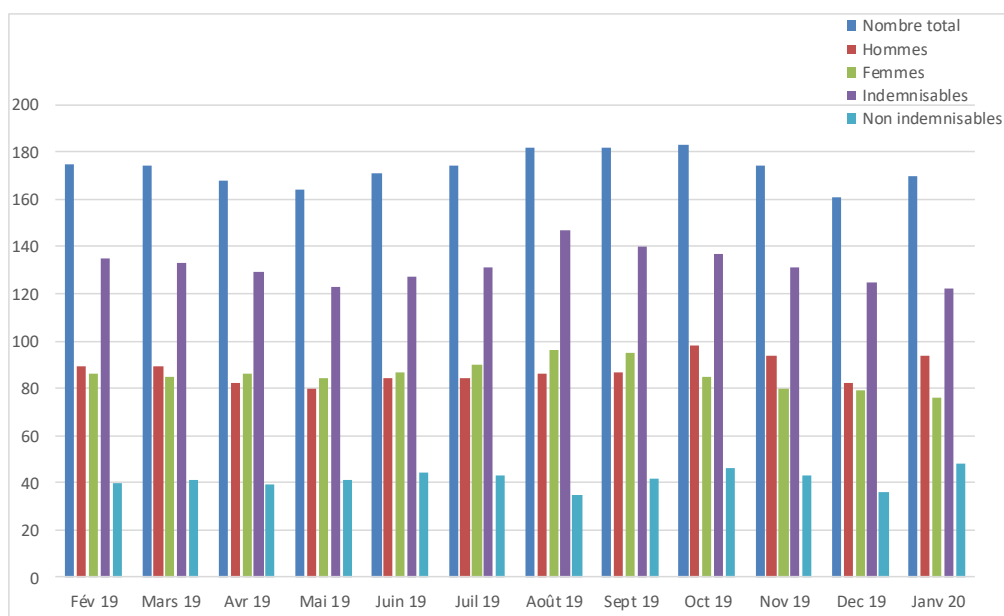
E – INFORMATIONS DIVERSES

1. SITUATION DE L'EMPLOI A BUC

Rapporteur : Monsieur le Maire

Nombre de demandeurs d'emploi à Buc au **15 décembre 2019** : 161 personnes
Répartis de la manière suivante : 82 hommes et 79 femmes
Dont 125 indemnisables et 36 non indemnisables

Nombre de demandeurs d'emploi à Buc au **15 janvier 2020** : 170 personnes
Répartis de la manière suivante : 94 hommes et 76 femmes
Dont 122 indemnisables et 48 non indemnisables



F – QUESTIONS DIVERSES

GROUPE BUC POUR TOUS

Question n° 1 : Publicité sur le véhicule de la commune.

Nous avons constaté que la commune avait demandé à une entreprise de mettre de la publicité sur un véhicule communal. Si l'idée est bonne, nous constatons que ce véhicule fait de la promotion pour des entreprises non bucoises, ce qui n'a aucun sens. Avait-on correctement défini et encadré le travail de cette société ?

Réponse : Le véhicule publicitaire est mis à disposition gracieusement par la société Infocom auprès de la ville de Buc (à charge de Buc : abonnement annuel batterie pour 840 €TTC/an – engagement de 2 ans renouvelable par reconduction expresse). Cette société, à la demande de la ville, a démarché en priorité les entreprises bucoises. Les espaces commerciaux non commercialisés auprès des entreprises bucoises ont dû trouver d'autres entreprises.

Question n° 2 : Vandalisme rue Alsace Lorraine

Nous avons à déplorer un acte de vandalisme sur un grand nombre de véhicules rue Alsace-Lorraine.

Cela s'est produit dans la nuit de samedi 1 février à dimanche 2 février.

Malheureusement ce n'est pas la première fois.

Est-ce que la vidéo-protection donne des résultats exploitables ?

Qu'est-il envisagé pour éviter que cela se reproduise à nouveau ?

Réponse : les résultats de la vidéo-protection permettent d'élucider certaines affaires. Les caméras de fuite vont être consultées. L'implantation d'une caméra dans cette rue est à l'étude, ainsi que la rue du Haras.

Question n° 3 : Trafic de drogue

On nous a signalé récemment à plusieurs reprises que des véhicules se livreraient à priori à du trafic de drogue sur la rue Louis Blériot, à proximité d'un des arrêts de bus (à proximité du sentier de la Genevrière)

Avez-vous eu connaissance de cela et, le cas échéant, est-ce que cela a été signalé au commissariat de Versailles ?

Réponse : Oui nous avons eu connaissance d'un problème de trafic et d'une dégradation (palissade chez un particulier qui a déposé plainte). Notre service de sécurité publique a informé la brigade anti-criminalité de Versailles qui fait des rondes régulières.

La vigilance de tous est appelée. Que les personnes viennent signaler en mairie précisément les faits dont ils sont témoins et nous communiquent lieu, heure et information sur els véhicules.

Question n° 4 : Mauvais état de la chaussée de la D 938

Par endroits, la D938 est en mauvais état. Des nids de poule assez importants se trouvent en haut des Arcades, vers l'arrêt du bus, et maintenant, dans le centre-ville, devant les places de parking près de l'Immobilière de Buc et la boulangerie.

Le département étant responsable de l'entretien de cette route, a-t-il été demandé par la mairie une intervention des services de voirie compétents ?

Réponse : Oui, cela a été demandé à plusieurs reprises par les services. Nous sommes à ce jour toujours en attente d'une réponse du Département malgré les relances.

Question n° 5 : Marches au-dessus de la salle polyvalente

La descente des marches qui sont sur la salle polyvalente pourrait s'avérer dangereuse dans la partie la plus proche du théâtre.

Une rampe en angle n'aurait-elle pas été nécessaire ?

Réponse : une 2^{ème} a été demandée et est prévue pour être installée à l'angle des marches (objectif d'installation avant ouverture des lieux au public). Quant à la 1^{ère} rampe, elle est déjà installée sur le mur de la salle à droite en descendant.

GROUPE DES NON-INSCRITS

Question n° 1 : Centre de loisirs Louis Blériot.

Au niveau du centre de loisirs Blériot : il faudrait repositionner une descente d'EP et la refixer correctement. Il y en a probablement pour 1h00 de boulot mais c'est mieux que d'attendre que le ruissellement crée des dégâts plus importants.

Réponse : Le problème sera résolu rapidement. Merci de ce signalement.

Question n° 2 : Chantier LFA.

Les camions pour les divers chantiers et notamment celui du LFA ne respecteraient pas les horaires de démarrage le matin. Ils commencent très, voire trop tôt.

Peut-on y remédier et éviter ainsi un peu moins de gêne aux habitants et voisins immédiats ?

Réponse : il vient d'être demandé aux camions de respecter le créneau d'intervention compris entre 7h et 19h excepté les 2 créneaux entre 8 – 9h et 16 – 17h correspondant aux horaires d'affluence des entrées/sorties d'école.

Question n° 3 : Rue Alsace Lorraine.

Comme vous le savez, de nombreuses voitures ont de nouveau été vandalisées, Rue Alsace Lorraine, dans la nuit de samedi à dimanche.

Comment pouvons-nous agir pour renforcer la sécurité des riverains ?

Combien de caméras de vidéosurveillance sont présentes dans cette rue ?

Réponse : les résultats de la vidéo-protection permettent d'élucider certaines affaires. Les caméras de fuite vont être consultées. L'implantation d'une caméra dans cette rue est à l'étude, ainsi que la rue du Haras.

UN PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA PEUT-ETRE LIEU DEBUT MARS 2020.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL A 21H50.

Fait à Buc, le 06 février 2020

Le Maire

Jean-Marc LE RUDULIER

